

Séance du 12 février 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 6 février 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Juzan à Mme Durruty, Mme Aragon à M. Etcheto.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Esmieu présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **MOYENS GENERAUX** - Patrimoine immobilier - Nettoyage des locaux municipaux années 2015 à 2018 - Signature des marchés.

Pour le nettoyage de ses locaux, la Ville de Bayonne fait appel à des entreprises. Les marchés conclus avec celles-ci ont pour objet le nettoyage régulier de locaux désignés mais aussi, pour une partie moindre, des prestations de nettoyage ponctuel, par exemple la remise en état de locaux après travaux ou encore la remise en état de salles après manifestations. Ainsi, les marchés comprennent une part fixe et une part à bons de commande sans minimum ni maximum.

Les marchés en vigueur venant à expiration au 28 février 2015, il était nécessaire de lancer une nouvelle consultation. La Ville a donc lancé une procédure d'appel d'offres ouvert européen.

Les marchés seront conclus pour une durée d'un an, reconductible pour trois périodes d'un an.

La décomposition en lots et leurs estimations se présentent ainsi :

Lot n°	Désignation	Nettoyage régulier - Estimation annuelle en € H.T.	Nettoyages ponctuels (part à bons de commande) - Estimation annuelle en € HT
1	Bâtiments administratifs rive gauche : nettoyage régulier des locaux et des vitres de l'hôtel de ville et de ses annexes et nettoyages ponctuels (part à bons de commande).	70 000,00 (fourchette haute) 54 650,00 (fourchette basse)	10 000,00
2	Autres bâtiments divers rive gauche : nettoyage régulier des locaux et des vitres du B.I.J. - de la boutique du patrimoine - de la billetterie des arènes - des locaux associatifs du Château neuf (aile ouest) - de la maison des Barthes et du muséum - du bâtiment du jardin public et nettoyages ponctuels (part à bons de commande).	35 600,00	5 000,00
3	Bâtiments rive droite : nettoyage régulier de l'espace socio culturel de Sainte Croix - de la maison de la ville - de la salle de musique - d'un local syndical - des locaux de la police municipale (Saint Esprit) et nettoyages ponctuels (part à bons de commande).	13 000,00	5 000,00
4	Locaux gérés par directions culture patrimoine et évènementiel animations : nettoyage régulier des locaux et des vitres de la maison des associations - de la salle Albizia - des bibliothèques- de l'ancien bâtiment de la direction interdépartementale des affaires maritimes - nettoyage uniquement des vitres du musée Bonnat-Helleu et nettoyages ponctuels (part à bons de commande).	35 000,00	10 000,00
5	nettoyage des vitres de tous les sites non concernés par les autres lots (halles, écoles, salles de sports, crèches) et nettoyages ponctuels (part à bons de commande).	30 000,00	5 000,00

6	Marché réservé aux Entreprises Adaptées (EA) et aux ESAT (art. 15 du code des marchés publics) - nettoyage régulier des bureaux municipaux et des vitres de l'avenue de la Légion Tchèque - de la maison Bellecave et nettoyages ponctuels (part à bons de commande).	10 000,00	1 000,00
	Total séparé sur 12 mois :	193 600,00 (fourchette haute) 178 250,00 (fourchette basse)	36 000,00
		Total global sur 12 mois : 229 600 (fourchette haute)	
		Total global sur 12 mois : 214 250 (fourchette basse)	

Le montant estimatif total des besoins de la Ville sur la durée totale du marché s'élève à 918 400,00 € HT (fourchette haute).

La commission d'appel d'offres, réunie le jeudi 12 février 2015, a pris la décision d'attribuer ces marchés aux sociétés indiquées ci-dessous :

Lot n°	Désignation	Société	Estimation en € H.T.
1	Bâtiments administratifs rive gauche : nettoyage régulier des locaux et des vitres de l'hôtel de ville et de ses annexes et nettoyages ponctuels (part à bons de commande).	ONET	79 331,89
2	Autres bâtiments divers rive gauche : nettoyage régulier des locaux et des vitres du B.I.J. - de la boutique du patrimoine - de la billetterie des arènes - des locaux associatifs du Château neuf (aile ouest) - de la maison des Barthes et du muséum - du bâtiment du jardin public et nettoyages ponctuels (part à bons de commande).	Nettoyage 2064	29 751,05
3	Bâtiments rive droite : nettoyage régulier de l'espace socio culturel de Sainte Croix - de la maison de la ville - de la salle de musique - d'un local syndical - des locaux de la police municipale (Saint Esprit) et nettoyages ponctuels (part à bons de commande).	Wonder cleaner	15 105,55

4	Locaux gérés par directions culture patrimoine et évènementiel animations : nettoyage régulier des locaux et des vitres de la maison des associations - de la salle Albizia - des bibliothèques- de l'ancien bâtiment de la direction interdépartementale des affaires maritimes - nettoyage uniquement des vitres du musée Bonnat-Helleu et nettoyages ponctuels (part à bons de commande).	<i>Infructueux</i>	
5	nettoyage des vitres de tous les sites non concernés par les autres lots (halles, écoles, salles de sports, crèches) et nettoyages ponctuels (part à bons de commande).	ONET	32 360.00
6	Marché réservé aux Entreprises Adaptées (EA) et aux ESAT (art. 15 du code des marchés publics) - nettoyage régulier des bureaux municipaux et des vitres de l'avenue de la Légion Tchèque - de la maison Bellecave et nettoyages ponctuels (part à bons de commande).	<i>Sans suite</i>	

Le lot 4 sera relancé en marché négocié auprès des candidats admis à présenter une offre et ayant respecté les conditions formelles de remise des offres.

Le lot 6 fera l'objet d'un nouvel appel d'offres après modification du dossier de consultation pour l'adapter plus spécifiquement aux Entreprises Adaptées (EA) et aux Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT).

Il est demandé au conseil municipal :

- d'autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir pour une durée d'un an, reconductible trois fois ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement desdits marchés.

Adopté à la majorité.

MM. Iriart, Nogues s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.